

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20230620-69-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2023

**N° 69/23**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 13 juin
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 27 juin

**Objet de la délibération :**

Secrétariat mutualisé :  
nouvelles conventions pour les  
communes membres

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	60
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	15
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	12
- Votants	77

Résultat du vote	
- Pour :	77
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 20 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt juin,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la Saline Royale d'Arc et Senans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de juin.

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Gérard COULET à Franck COLLINET, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Véronique KELLER à Gérard PESEUX, Marie-Christine LEGAIN à Jean-Marc CARGNINO, Jean-Michel LIEVREMONT à Claude CURIE, Pierre MAIRE à Félix CHOPARD, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Daniel PERNIN à Jean-Claude GRENIER, Mireille PICARD à Nathalie LAURENT, Angèle PRILLARD à Christophe FAIVRE-PIERRET, Patrick SEBILE à Patricia LABERTERIE

**Suppléé(e)s** Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT

**Excusé(e)** Bernadette FAILLENET, Danièle FIETIER, Elisabeth JACQUES, Sylvie LHERITIER, Romuald MAUGAIN, Serge MONNET, Gérard MOUGIN, Laëtitia ROGNON

**Absent(e)s** Christine BREUILLOT, Claude CHATELAIN, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Florian GRILLON, Maxime GROSHENRY, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Emmanuel CRETIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le secrétariat mutualisé existe depuis 25 ans sur le plateau d'Amancey. C'est un service mutualisé de type service commun au sens de l'article L5211-4-2 du CGCT. Il propose aux collectivités membres du service (17 communes, 6 syndicats et 12 associations foncières) la gestion de leur comptabilité/budget, des Ressources Humaines, la facturation de l'eau et de l'assainissement et la gestion du secrétariat et des élections.

Face à la diversité des missions exercées et à la difficulté de recruter des personnes formées dans ce domaine, ce service commun a pour but de mettre à disposition des communes, syndicats et associations foncières, des agents assurant un portefeuille de collectivités en matière comptable et budgétaire. Depuis 2021, année de la mise en place de la spécialisation, chaque agent a en charge en plus de son portefeuille de collectivités, une mission bien spécifique (facturation, ressources humaines ou secrétariat-élections).

Considérant que la mise en place de la spécialisation, en réponse à la demande des adhérents, engendre des modifications de fonctionnement. Il est nécessaire de les acter par la signature d'une nouvelle convention et de ses annexes.

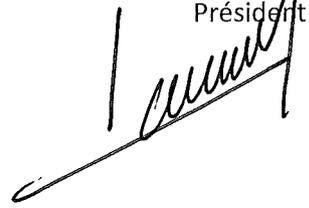
Invité à délibérer, le conseil communautaire, à l'unanimité autorise le Président à signer les pièces constituant cette nouvelle convention.

Fait et délibéré en séance, le 20.06.2023

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Claude Grenier', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.